

Soutenir le développement des compétences psychosociales des jeunes de 12 à 25 ans

24 et 25 mai 2018

« Les Compétences Psychosociales sont à considérer comme des outils d'adaptation cognitive, émotionnelle, comportementale permettant à un individu de faire face aux situations de la vie en respectant les autres et en collaborant avec eux. » (Jacques Fortin)

Elles s'acquièrent et se développent tout au long de la vie et sont indispensables à toute vie sociale. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) reconnaît à présent les compétences psychosociales comme un facteur de protection et un déterminant du bien-être sur lequel il est possible d'intervenir efficacement. Dit autrement, développer les compétences psychosociales des jeunes peut permettre d'améliorer leur sentiment de bien être et de favoriser « le vivre ensemble ».



PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels ou bénévoles associatifs travaillant avec des jeunes âgés de 12 à 25 ans. Il n'y a pas de prérequis spécifique pour accéder à cette formation.



MODALITÉS

Formation de 2 jours et demi (14 heures au total), Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.

Nombre de participants : entre 10 et 15. **Formation gratuite grâce au soutien de la Région et l'ARS**



FORMATEURS

Céline PETIT et **Maria Giulia VIGGIANI**, chargées de projets et formatrices sur les compétences psychosociales à l'IREPS ARA - délégation Haute-Savoie.



LIEU ET HORAIRE

3 avenue de la Plaine, 74 000 Annecy

24 et 25 mai 2018 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Définir les compétences psychosociales (CPS) et leurs enjeux
- Choisir et animer des activités permettant de renforcer les CPS des jeunes
- Comprendre l'impact de ses représentations et expériences sur sa posture professionnelle
- Identifier dans son environnement les freins et les leviers au développement des CPS
- Initier une démarche de projet dans sa structure



PROGRAMME

Jour 1

Faire connaissance avec les compétences psychosociales...

- Introduction au concept de CPS
- Définir et présenter les compétences de connaissance de soi et des autres
- Expérimenter et analyser des activités permettant de les développer

Jour 2

... Poursuivre la découverte des CPS et imaginer un projet !

- Définir et présenter les compétences relationnelles et sociales
- Expérimenter et analyser des activités permettant de les développer
- Aide méthodologique pour imaginer un projet / des actions réalisables dans votre contexte de travail

VALIDATION DE LA FORMATION

*Emargement et suivi de présence par demi journée.
Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.*

Soutien financier

Renseignements pédagogiques

Céline Petit—IREPS ARA
Celine.petit@ireps-ara.org
Maria Giulia Viggiani - IREPS ARA
mg.viggiani@ireps-ara.org



INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES DES JEUNES DE 12 À 25 ANS

24 et 25 mai 2018 – Annecy

Merci d'écrire lisiblement pour recevoir votre confirmation d'inscription par mail.

STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse (si inscription à titre individuel) :

Tél :

Email :

ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Nom et prénom du référent formation.....

Tél :

Email :

RÈGLEMENT DE LA FORMATION

Si le contact de facturation est différent, la facture est à adresser à :

Nom :

Email :

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e) bénéficiant d'un financement par l'employeur ou OPCA ou PA-
- CIF
- Personne en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public
- Personne en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement OPCA
- Particulier à vos propres frais
- Bénévole
- Autres. Précisez :

Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure).

Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant.

Une convention de formation vous sera envoyée avant le début de la formation.

Elle sera à nous retourner signée et accompagnée de votre règlement.

Bulletin à retourner
par mail ou courrier
avant le 17 mai 2018 à
IREPS ARA délégation Haute-Savoie
3 avenue de la Plaine
74 000 Annecy
Tél. 04 50 45 20 74
mg.viggiani@ireps-ara.org

Soutien



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
Délégation Haute-Savoie
3 avenue de la Plaine, 74 000 Annecy
Tél. 04 50 45 20 74 - www.ireps-ara.org
N° de SIRET : 323 390 161 00046
N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Organisme validé et référencé sur

